

DEPARTEMENT  
DE  
**SAONE-et-LOIRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
de la Ville de **CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de  
**MACON**

Séance du : **DEUX FEVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX**  
**(2 février 2026)**

Canton de  
**Mâcon-Centre**

Le Conseil Municipal s'est réuni le deux février deux mille vingt-six à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET**  
de la délibération:

**Modification  
du tableau  
des effectifs**

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, CHERCHI Mickael, GAUILLERE David, ISABELLON Anne, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, MONNERY Maguy, MONTEIX Anne, PETIT Jean-Pierre, RENAUD Sylvain, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, VOISIN Laurent.

Etaient excusés : BASSET Jean-Paul est excusé et donne pouvoir à ROBIN Christine (arrivé en séance à 19h05), GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PERRIN Jacques est excusé et donne pouvoir à GAGNEAU Claudine, RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à LOPEZ Patrick.

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
**28**

Absents : BEAUDET Adrien, GARLET Teddy

Présents à la séance :  
**22**

Rapporteur : Mme le Maire

**EXPOSE**

Suffrages exprimés :  
**26**

Afin de mettre en conformité le tableau des effectifs suite à des recrutements, mouvements de personnel, la ville doit actualiser ce tableau de la façon suivante :

Le Conseil a été  
convoqué le :  
27 janvier 2026

Suite au départ par voie de mutation externe, au sein du service ressources humaines, d'un agent titulaire du grade adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, un recrutement est en cours.

La liste des délibérations a  
été publiée et affichée  
le 4 février 2026

Afin de pourvoir recruter dans les meilleurs délais, il est proposé au Conseil Municipal de créer les postes suivants, à temps complet :

- Adjoint administratif
- Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

Une fois le recrutement effectué sur un grade, les deux autres grades seront supprimés lors d'un prochain conseil.

**DELIBERATION**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1 ;  
**VU** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;  
**VU** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;  
**VU** la délibération du 24 novembre 2025 modifiant le tableau des effectifs ;  
**VU** le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;

**VU** l'avis favorable du Conseil Social Territorial du 21 janvier 2026 ;

**VU** l'avis favorable des commissions réunies du 21 janvier 2026 ;

Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après interventions de J-P. Petit et de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ACCEPTE** la création de grades au tableau des effectifs telles que présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

